



PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS

ELECTION PARTIELLE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

COLLEGE B : Nombre de sièges à pourvoir : 1

Scrutin du 28 mars 2013

VU les articles L. 711-1, L.711-2, L.711-8, L.713-3, L. 713-9, L.719-1, L.719-2, L. 719-3 du Code de l'Education,

VU le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPCSCP ainsi que les modalités de recours contre les élections,

VU le décret n°2011/1008 du 24 août 2011,

VU les statuts de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 adoptés en Conseil d'administration du 29 juillet 2009, tels que modifiés en Conseil d'administration du 12 février 2010, du 26 mars 2010 et du 25 novembre 2011,

VU la promotion de Mme Hélène CAMARADE le 1er septembre 2012,

VU l'arrêté en date du 14 février 2013 portant organisation d'une élection partielle d'un représentant des personnels enseignants au collège B du conseil scientifique de l'Université Bordeaux 3,

VU l'arrêté en date du 25 mars 2013 portant composition du bureau de vote pour l'élection partielle d'un représentant des personnels enseignants au collège B du conseil scientifique de l'Université Bordeaux 3,

VU le procès-verbal des opérations de vote et dépouillement en date du 28 mars 2013 , portant élection d'un représentant au collège B du conseil scientifique,

Le procès-verbal susvisé faisant apparaître:

Nombre d'électeurs inscrits	24
Nombre d'électeurs ayant émargé	5
Nombre de votes constatés dans les urnes	5
Suffrages blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	5
Siège à pourvoir	1

L'élection s'effectue au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

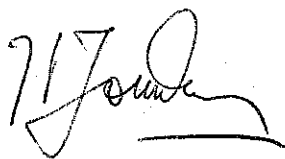
Identité des candidats	Nombre de suffrages obtenus
MARIUS Kamala	1
SUIRE Eric	0

Article unique: est proclamé(e) élu(e) comme représentant(e) du collège B au sein du conseil scientifique de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 :

1 – MARIUS Kamala

Fait à Pessac, le 29 mars 2013.

Le Président de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3,



Jean-Paul JOURDAN.